

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 44 (1906)  
**Heft:** 14

**Artikel:** Le mois du martyr : Davel : poème  
**Autor:** Monneron, Frédéric  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-203243>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## LE MOIS DU MARTYR



Ce mois d'avril est, pour le canton de Vaud, un mois d'anniversaires.

Le 31 mars 1723, Davel arrive à Lausanne, avec ses troupes, dans le dessein de proclamer l'indépendance du pays de Vaud.

Le 1<sup>er</sup> avril, il est arrêté et conduit au Château, « chargé de chaînes et gardé à vue par quatre soldats, l'épée nue à la main ». Le 3, Davel paraît devant la cour baillivale. Le 6, on le met à la torture, croyant lui arracher un aveu sur les complices qu'on lui suppose ; il reste impassible au milieu des plus atroces souffrances.

Le 15, le Conseil des Deux-Cent décide que Davel sera jugé par le tribunal de la rue de Bourg. Le 17, il paraît devant ses juges ; il est condamné à mort. Le 21, cette sentence est confirmée par le Deux-Cent de Berne. Le 24, il est décapité sur l'échafaud de Vidy.

Quatre-vingts ans après, le 14 avril 1803, le noble rêve de Davel était réalisé : le canton de Vaud, libre, était créé.

Le moment n'est-il donc pas tout indiqué de rappeler le poème de Frédéric Monneron, l'un des plus distingués de nos poètes vaudois.

### Davel.

Poème de Frédéric Monneron.

I.

LE SOLDAT VAUDOIS.

Sur d'humbles escabeaux, à l'angle d'un vieil  
Où tremblait dans la cendre une flamme bleu-  
[âtre,  
[âtre, assis.

Deux soldats devisaient, l'un près de l'autre assis.  
De leur lampe mourante un reflet indécis  
Projetait sur le mur des ombres fantastiques.

A la porte, jasaient les vents mélancoliques.  
— « Eh bien ! dit l'un, puisant le feu de son regard,  
Dans le vieux gobelet que devrait le nectar,  
« En dépit des Deux-Cents, dont la bouche sévère,  
« Maudit l'aridité de notre pauvre terre.

« Voyez, major Davel, quelle pure liqueur !  
« Le fumet en est doux et retrempe le cœur. »  
A ces mots, le soldat, tout fier de sa bravade,  
Du doigt, en souriant, lui montrait la rasade.

— « Oh oui ! reprit Davel, l'éclat en est vermeil !  
« Buons-le, sans porter la santé du Conseil,  
« Car je suis las, ami, de traîner cette chaîne,  
« Et Davel aujourd'hui la briserait sans peine.

« Faudra-t-il donc, toujours, qu'au prix de ses sueurs,  
« Le Vaudois paie un joug et d'injustes seigneurs ?  
« Non, non, il n'est pas loin, le jour de délivrance ;  
« Dis-moi, comme Davel, en as-tu l'espérance ?

« Parle, car je crains bien que plus d'un bon Vaudois  
« N'adore encore sa chaîne et les seigneurs bernois. »  
— « Prenez garde, major, car les vents ont des ailes,  
« Et peut-être sont-ils des messagers fidèles,

» D'ici jusqu'au Conseil, il est court le trajet ;  
» Croyez-moi, discourez sur un autre sujet.  
» Aussi bien, nos seigneurs sont de haute naissance,  
» Et nous leur devons tous entière obéissance. »  
Puis, le soldat vaudois, à demi souriant,  
Et reprenant sa pipe en homme insouciant,  
Sous l'acier du briquet fit jaillir l'étincelle,  
Se berçant doucement sur sa vieille escabelle.

Mais Davel frémissant levait ses grands yeux bleus  
Vers les sombres vitraux, où l'étoile des cieus  
Peignait son œil d'argent. Il croyait, vaine attente !  
De notre liberté voir l'étoile éclatante ;  
Espoir bientôt déçu. Comme un nuage noir  
Parfois laisse échapper sur les neiges, le soir,  
Un reflet velouté de lune, en temps d'orage,  
Qui brille et disparaît sous les plis du nuage.

Mais le major Davel, sur la table accoudé,  
A quelque grand projet paraissant décidé,  
Le poing fermé, la lèvre à demi contractée,  
Couvait notre avenir dans son âme exaltée.  
— « Vous me semblez, Davel, rêveur, silencieux.  
» Craignez-vous pour vos cepts quelques vents ora-  
» Le silence des nuits dans cette solitude [geux ?  
» Peut-être vous remplit le cœur d'inquiétude ?  
» Mais demain nos amis fêtent mon nouveau-né ;  
» A mon banquet, Davel sera plus fortuné.

— « Non, non, je dois partir, il ne faut plus m'at-  
[tendre.  
— « En vérité, major, je ne puis vous comprendre !  
— « J'ai reçu du Conseil quelques ordres secrets ;  
— « Demain, reprit Davel, mes soldats seront prêts.

— « Sonne-ton sur le Rhin la cloche des alarmes ?  
» Les hommes de Glaris ont-ils repris leurs armes ?  
Demanda le soldat. — « Mets ta main sur mon cœur,  
Lui répondit Davel, qui paraissait rêveur ;

» Je sens par intervalle y battre quelque chose ;  
» Nous combatrons, je crois, pour une bonne cause. »  
Pourtant du clocher noir le sommet blanchissait ;  
Par delà les peupliers que la brise froissait,  
La lune se penchait sur les lointains rivages,  
Argentant tour à tour les caps et les villages,

Des lambeaux de vieux murs, quelques sillons des  
Ou les sapins épars sur les riantes coteaux. [eaux,  
Et l'immense soupir des airs purs et tranquilles  
Se mariait au bruit des hameaux et des villes :

Alors l'œil de Davel peut-être aurait cru voir  
Quelque ange du Léman couvert d'un crêpe noir,  
Et, sur-le roc mouillé par la vague plaintive,  
Au milieu des roseaux qui tremblent sur la rive  
S'asseyant pour pleurer. Mais Davel est parti !  
Son camarade est seul, vers son foyer blotti,  
Comme le paysan l'est parfois au village,  
D'un œil tranquille et lent observant le nuage  
Qui monte de sa pipe et roule en se berçant.

(A suivre).

### Voyages de noces.

Une jeune mariée murmure, rougissante, à  
l'oreille de son époux :

— Chéri, tâchons, avant d'entrer dans l'hôtel,  
de n'avoir pas l'air de jeunes mariés en voyage  
de noces.

— Tu as raison, mignonne. Tiens, porte la va-  
lise, ma canne et mon parapluie.

\*

A l'hôtel. Une dame seule demande à loger.  
Au moment de l'inscription, l'hôtelier de-  
mande :

— D'où venez-vous et où allez-vous ?  
— Je fais mon tour de noces.

— Seule ?  
— Oui, nous avons un commerce qui ne nous  
permet pas de quitter tous deux la maison.  
Quand je rentrerai, ce sera le tour de mon mari  
de faire son voyage de noces.

En famille. — Un père, sa femme et leur fils,  
âgé de quatre ans, entrent, dimanche, au retour  
de la promenade, à la brasserie Bavaria.

— Qu'y a-t-il pour votre service ? demande la  
sommelière.

— Deux chopes, s'il vous plaît.  
— Dis, p'pa, fait le mioche, est-ce que tu en  
demandes point pour la mama ?

### Les Camisards.

La Revue historique vaudoise contient dans  
ses livraisons de janvier et février 1906 une  
intéressante étude de M. J. Cart, intitulée :  
*Un chef camisard à Lausanne, en 1704*. Les  
Camisards sont, on le sait, ces huguenots des  
Cévennes qui finirent par se révolter contre les  
atrocités sans nom auxquelles furent en proie  
les provinces protestantes, après la révocation  
de l'Edit de Nantes (1685). Peu nombreux, sans  
argent, mal équipés, ignorants de l'art de la  
guerre, ils tinrent tête toutefois pendant plus de  
deux ans aux troupes de Louis XIV, fortes de  
20,000 hommes. A défaut d'armée régulière, la  
foi les soutenait. Et puis, ils avaient pour les  
diriger des hommes d'une rare intrépidité. L'un  
de ces chefs, Jean Cavalier, ancien garçon bou-  
langer, avait à peine vingt-et-un ans. Il se rendit  
si redoutable que, désespérant d'en venir à bout,  
le maréchal de Villars, commandant de l'armée  
royale, lui fit des ouvertures de paix. Cavalier  
traita avec lui de puissance à puissance. Il exigea  
pour ses coreligionnaires la liberté de conscience  
et de culte. On le berça de si belles promesses  
qu'il consentit à abandonner la lutte contre le  
roi et à former de sa bande de Camisards une  
troupe propre à renforcer l'armée d'Espagne.  
Louis XIV lui octroyait un brevet de colonel et  
une pension de 1200 livres ; son jeune frère  
Pierre, âgé de dix ans, qui lui servait d'aide de  
camp, obtenait un brevet de capitaine ; enfin,  
honneur suprême, il fut présenté au roi, curieux  
de voir cet « obstiné huguenot. »

Le chef des Camisards ne se laissa pas griser  
par son triomphe. Il se défiait, au reste, de l'es-  
corte catholique qu'on lui avait donnée. D'autre  
part, il était en droit de craindre les mauvais  
traitements des Camisards insoumis, qui lui  
reprochaient violemment sa défection. Une belle  
nuit d'été de l'année 1704, sa petite troupe et lui  
faussèrent compagnie aux soldats du roi, et, des  
environs de Montbéliard, où il campaient, ils

\* Camisard, vient du patois languedocien *camiso*, chemise.  
C'est encore le nom qu'on donne, dans quelques contrées  
de la France, au soldat des compagnies de discipline, sans  
doute parce qu'il porte une blouse blanche semblable à  
une chemise. D'autre part, la révolte des Cévenols a été  
assimilée aux camisards (de l'italien *camicià*, chemise), du  
XVI<sup>me</sup> siècle, entreprises de guerre qui se faisaient de nuit,  
et qui étaient ainsi appelées, parce que les assaillants met-  
taient une chemise par-dessus leurs armes, pour se recon-  
naître dans l'obscurité.